

SOCIOLINGUISTIQUE, POLITIQUE LINGUISTIQUE ET FONCTIONNALISME

JEAN-BAPTISTE COYOS
IKER UMR 5478 – Bayonne (France)
jean-baptiste.coyos@orange.fr

La sociolinguistique est un domaine des sciences du langage que le fonctionnalisme d'inspiration française a abordé. C'est par exemple dans le numéro 2 de la revue fonctionnaliste *La Linguistique* que Joshua Fishman a publié en 1965 son célèbre article «Who speaks what language to whom and when?». André Martinet lui-même, à côté de la structure et de la dynamique des langues, s'est intéressé à des domaines aussi divers que l'apprentissage, l'orthographe des langues, la variété des usages linguistiques ou l'élaboration de langues communes. Nous souhaitons montrer dans cette contribution en quoi l'approche fonctionnaliste peut être utile pour comprendre et évaluer les politiques linguistiques mises en œuvre en faveur des langues en danger. Nous étudierons celle qui est élaborée en faveur de la langue basque en Pays basque de France, à l'heure actuelle.

Mots-clés: structuralisme fonctionnaliste - sociolinguistique - politique linguistique – langue basque - France

La sociolingüística es un ámbito de las ciencias de la lengua abordado por el funcionalismo de inspiración francesa. A título de ilustración, podemos ver como Joshua Fishman publicó en 1965 su célebre artículo “Who speaks what language to whom and when?” (¿Quién habla qué lengua, a quién y cuando?) en el número 2 de la revista funcionalista *La Linguistique*. Y como el mismo André Martinet, junto a la estructura y la dinámica de las lenguas, se interesó por áreas tan diversas como el aprendizaje, la ortografía de las lenguas, la variedad de los usos lingüísticos o la elaboración de lenguas comunes. Quisiéramos mostrar en esta contribución en qué el enfoque funcionalista puede ser útil para entender y evaluar las políticas lingüísticas aplicadas en favor de las lenguas en peligro. Estudiaremos la que ha sido elaborada actualmente en favor de la lengua vasca en País Vasco de Francia.

Palabras clave: estructuralismo funcionalista - sociolingüística - política lingüística - lengua vasca - Francia

1, Introduction

La sociolinguistique est un domaine des sciences du langage que le structuralisme fonctionnaliste d'inspiration française a abordé.

André Martinet, chef de file de ce courant historique de la linguistique structurale et certainement un des plus éminents linguistes du XXème

siècle, a fait d'importantes incursions en dehors du strict champ de l'étude de « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure: 1972, 317). C'est ce que nous allons rappeler dans un premier temps, en relevant divers aspects des relations qui existent entre le structuralisme fonctionnaliste qu'ont développé André Martinet et ses disciples et la sociolinguistique, discipline des sciences du langage postérieure et qui s'est créée, entre autres, à partir de ou contre ce structuralisme.

Dans un second temps, nous souhaitons montrer dans cette contribution en quoi l'approche fonctionnaliste peut être utile pour élaborer, comprendre et évaluer les politiques linguistiques mises en œuvre en faveur des langues, et des langues minoritaires en particulier. Nous étudierons brièvement de ce point de vue celle qui est élaborée en faveur de la langue basque en Pays Basque de France, à l'heure actuelle.

Vouloir relier théorie et description linguistiques à une branche qui relève des sciences humaines appliquées comme la politique linguistique peut sembler farfelu, ou pour le moins infondé. Nous allons essayer de démontrer le contraire, de mettre à jour certaines correspondances, certains parallélismes, à défaut d'une applicabilité directe puisque l'objet d'étude et les objectifs respectifs de l'étude ne sont pas les mêmes. Point de tentative de syncrétisme ici donc.

Bien évidemment face à un linguiste aussi prolifique qu'André Martinet et qui s'est intéressé à des aspects très divers du langage et des langues, il est toujours possible de trouver des citations qui confortent tel ou tel point de vue, parfois contraire à celui de l'auteur lui-même.

Une des difficultés dans cette deuxième partie va donc être, tout en essayant de respecter la pensée de Martinet, de montrer l'utilité dans notre propre étude de certains principes et concepts qu'il a employés ou forgés, parfois avec d'autres ou à partir de ceux d'autres. Evidemment les principes et concepts que nous retiendrons ne sont pas, nous semble-t-il, propres à sa seule théorie et peuvent être appliqués à d'autres domaines des sciences humaines, même appliquées.

2. Le structuralisme fonctionnaliste martinétien et la sociolinguistique

Voici quelques observations, faits qui donnent une idée de la place que la sociolinguistique, ou plus précisément l'étude de la langue dans son

contexte social, la langue comme fait social, ont eue dans le développement de la linguistique structurale fonctionnelle. Il ne s'agit évidemment pas de viser l'exhaustivité, laquelle nécessiterait un autre travail d'une bien autre ampleur, ni non plus de montrer l'évolution d'une théorie linguistique au gré des travaux, des réflexions et des contacts de son chef de file ou de ses disciples avec d'autres théories et théoriciens. Ceci est l'affaire des historiens de la linguistique et autres épistémologues.

2.1. Quelques aspects de la dimension sociolinguistique de l'œuvre d'André Martinet

Ce qui suit est bien connu, mais il est bon de le rappeler. Nommé en 1947 chef du Département de Linguistique à Columbia University, André Martinet dirige la thèse d'Uriel Weinrich et rédige en 1953 la préface de *Languages in contact. Findings and problems*, ouvrage basé sur cette thèse. Cette publication de Weinrich sera un des textes fondateurs de la sociolinguistique. *Languages in contact* était d'ailleurs le titre d'un enseignement de Martinet (Calvet: 2003, 11). La première phrase de cette préface de Martinet est on ne peut plus explicite, Saussure ne suffit pas:

There was a time when the progress of research required that each community should be considered linguistically self-contained and homogeneous (Martinet: 1953, vii).

Nous ne dirons pas que tout est dit, mais la porte est ouverte à l'étude de la variation, aux contacts de langues, à l'étude non plus seulement des langues ou du langage mais des communautés linguistiques. La dimension sociale des langues.

Et Weinrich eut comme élève William Labov dont il dirige la thèse... Un autre célèbre sociolinguiste, Joshua Fishman était ami de Weinrich, et élève du père de ce dernier Max Weinreich. Notons que tous les deux collaborèrent au volume de l'Encyclopédie de la Pléiade intitulé *Le langage* dirigé par Martinet et publié en 1968. Uriel Weinrich y signe l'article «Unilinguisme et multilinguisme» et Joshua Fishman l'article «La situation linguistique aux Etats-Unis».

De 1947 à 1957, Martinet est directeur de la revue *Word* fondée en 1945 à New-York, celle-là même où Ferguson publiera en 1959 son célèbre article «Diglossia». Rappelons aussi que c'est dans le numéro 2 de la revue fonctionnaliste *La Linguistique* que Joshua Fishman a publié en 1965 son célèbre article «Who speaks what language to whom and when?». *La Linguistique* fondée par Martinet cette même année est devenue l'organe officiel de la Société internationale de linguistique fonctionnelle depuis 1977, créée elle aussi par Martinet.

Bref, le chef de file de la linguistique structurale fonctionnelle était au plus près de l'évolution de la sociolinguistique, nouvelle science en construction parmi les sciences du langage, en contact avec beaucoup des principaux acteurs de cette «nouvelle» discipline. Toutefois, comme l'indique Jeanne Martinet dans l'Avant-préface à la réédition d'*Économie des changements phonétiques*:

La linguistique, Guide alphabétique¹ (...) ne comporte pas de chapitre Sociolinguistique, Martinet ayant considéré qu'il n'y avait pas lieu de poser une discipline distincte de la linguistique même s'il faisait état de situations sociolinguistiques. Mais cela n'a pas freiné le développement d'une sociolinguistique fonctionnelle avec, par exemple, les travaux d'Andrée Tabouret-Keller (2005, IX).

Pourtant dans ce même *Économie des changements phonétiques*, Martinet soulignera l'action de ce qu'il appelle les «facteurs externes» et en particulier du contact de langues:

Cette influence mutuelle se constate partout, aucune langue n'évolue à huis clos, et les interférences ne sauraient manquer d'être un des facteurs essentiels de l'évolution linguistique (1955 - 2005, 219).

À côté d'une théorie visant à décrire la structure et la dynamique des langues, ce que l'on appelle commodément la «linguistique interne» depuis Saussure (*Cours de linguistique générale*, 41), André Martinet a travaillé dans des domaines aussi divers que l'apprentissage, l'orthographe des

¹ Ouvrage publié sous la direction d'André Martinet en 1969 (Paris, Denoël).

langues (face à la complexité de l'orthographe du français avec l'alphabet Alfonic, notation phonologique pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, 1989, 65-90), la variété des usages linguistiques, le bilinguisme et le plurilinguisme², l'élaboration de «langues communes» (la dialectique dialectes et langue standard, 1989, 101-110), ou, à la fin de sa vie, les origines et l'histoire de l'alphabet et des écritures en général, l'apparition du langage chez l'enfant, etc.

Alors qu'il est prisonnier, l'enquête phonologique qu'il mène en 1941 dans un camp auprès d'officiers prisonniers sera restituée dans la publication intitulée *La prononciation du français contemporain* (1945). Et même si ensuite il ne mènera pas beaucoup d'enquêtes de terrain, ainsi *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)* publiée en 1956 s'appuie sur le parler de sa mère alors qu'elle ne résidait plus à Hauteville depuis la fin de son adolescence, parler qu'il contrôla pendant quinze jours auprès d'un locuteur ayant toujours résidé sur place, il incitera ses élèves et thésards à le faire pour décrire les langues les plus diverses.

2.2. Collaborateurs et élèves d'André Martinet et la sociolinguistique : quelques éléments

À son retour des États-Unis en 1955, nommé à Paris titulaire de la chaire de linguistique générale à la Sorbonne puis de la Direction d'études de linguistique structurale à l'École pratique des Hautes Études, Martinet aura l'occasion de former de nombreux élèves et disciples, de confronter ses points de vue avec d'autres collègues et chercheurs. Une véritable école fonctionnaliste se crée autour de lui. Beaucoup de ses élèves deviennent enseignants-chercheurs.

Les aspects sociolinguistiques de la description des langues ne pouvaient qu'amener certains de ses élèves et collaborateurs à orienter leurs travaux

² Dans l'article intitulé «Le plurilinguisme», Martinet propose d'ailleurs d'écarter le terme de *diglossie* «alors que dans bien des cas, il ne s'agit pas de deux, mais de trois langues ou plus» (1989, 95). Par contre, les autres motifs qu'il y avance pour rejeter le terme ne tiennent pas selon moi. Mais ce n'est pas le lieu d'expliquer pourquoi. Observons que c'est Ferguson qui a théorisé la notion de «diglossie» en l'appliquant à deux variétés d'une même langue et Fishman qui l'a étendue à deux langues différentes. Martinet ne les cite pas.

au-delà de la linguistique interne. Voici quelques observations concernant trois de ces anciens élèves ou collaborateurs³. Certains ont pu développer des thèses très éloignées de celles d'André Martinet; leurs points de vue se recoupent mais parfois s'autonomisent.

Andrée Tabouret-Keller est présidente honoraire de la Société internationale de linguistique fonctionnelle (SILF) créée en 1976 par Martinet.

[Cette société] a pour but de mettre en relation les linguistes et les chercheurs qui appliquent les principes de la linguistique fonctionnelle à l'étude des langues⁴.

La thèse d'Andrée Tabouret-Keller publiée en 1969 est consacrée au bilinguisme de l'enfant avant 6 ans en milieu alsacien. Au long de sa carrière, ses travaux portent sur la diversité et les contacts des langues, les situations linguistiques complexes comme celles des populations migrantes, le développement du langage chez l'enfant et donc la psycholinguistique et la psychologie de l'enfant, le bilinguisme mais aussi, par exemple, sur le nom des langues et les enjeux de leur nomination.

Christos Clairis, vice-président de cette même SILF, s'est intéressé au processus de disparition des langues (1991). Il a proposé une typologie des facteurs externes et, ce qui a été moins étudié, des facteurs internes conçus comme des «indices endolinguistiques liés à la dynamique spécifique du processus de disparition» (2005, 76). Plutôt que de facteurs, il s'agit d'une typologie des symptômes de modification, de désagrégation progressive de la structure de la langue due au processus de perte de vitalité qui peut aller jusqu'à la disparition de la langue considérée.

Le Département de linguistique générale et appliquée de l'Université René Descartes comptait un laboratoire de sociolinguistique. Il avait été fondé en 1983 par Louis-Jean Calvet, lui aussi élève d'André Martinet, et dont les travaux en sociolinguistique ont une reconnaissance internationale. Calvet dirigeait une revue universitaire, *Plurilinguismes*, publiée par le

³ On pourrait citer beaucoup d'autres noms, Caroline Juillard, Henriette Walter, Anne-Marie Houdebine, Pierre Encrevé au départ, etc.

⁴ www.silf-la-linguistique.org/.

Centre d'Études et de Recherches en Planification Linguistique de l'Université.

Depuis, Calvet, en s'inspirant de Labov, a largement « renié » la linguistique structurale fonctionnelle de Martinet:

Il n'y a pas lieu de distinguer entre une linguistique générale qui étudierait les langues et une sociolinguistique qui prendrait en compte leur aspect social : en d'autres termes la sociolinguistique est la linguistique (cité par Juillard: 2010, 47).

Pierre Encrevé lui estime:

Pour Labov, la sociolinguistique n'est pas une branche de la linguistique, et pas davantage une discipline interdisciplinaire: c'est d'abord la linguistique, toute la linguistique —mais la linguistique remise sur pieds» (Préface de Labov, *Sociolinguistique*, 9).

Labov déclarait dans *Sociolinguistique*:

Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique (1976, 258).

La langue, fait social, ne peut s'étudier qu'au travers de la variation et des causalités externes pour mettre à jour ce qu'elle a de systématique. En fait, il ne nous semble pas que Labov dise que la sociolinguistique est la linguistique, il dit plutôt qu'elle la contient, qu'elle l'englobe:

S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique (*Sociolinguistique*, 258).

Pour Martinet, ce serait plutôt l'inverse, la linguistique engloberait la sociolinguistique (voir la citation de Jeanne Martinet ci-dessus).

Plus généralement et pour conclure cette partie, on peut avancer que la question de la dimension sociale de la langue a traversé et traverse la réflexion de tous les fonctionnalistes d'inspiration française, même si ensuite certains l'ont laissée ou la laissent de côté. Citons à nouveau Christos Clairis:

Jusqu'à quel point peut-il y avoir correspondance entre les faits sociaux et les faits proprement linguistiques ? En principe, pour tous ceux qui conçoivent la langue comme institution sociale devant répondre aux besoins communicatifs des membres de la société, une telle hypothèse paraît légitime. Néanmoins les faits sociaux ainsi que ceux proprement linguistiques étant extrêmement complexes, vu l'intervention d'innombrables facteurs pas toujours mesurables, la vérification d'une telle hypothèse exige un maximum de prudence et de précautions (2005, 76-77).

3. Structuralisme fonctionnaliste et politique linguistique : proximités et utilité

En quoi l'approche fonctionnaliste peut-elle être utile pour comprendre, concevoir ou évaluer les politiques linguistiques mises en œuvre en faveur des langues, et plus particulièrement pour ce qui nous intéresse les langues minoritaires?⁵ Où se trouvent des points de convergence ou de ressemblances avec un domaine appliqué, d'action sur le réel, comme la politique et l'aménagement linguistiques? Y-a-t-il au moins des parallélismes, des proximités méthodologiques ou conceptuelles?

3.1. Politique linguistique

Partons d'une définition de la notion de *politique linguistique* toute simple qui suffira à notre propos. La *politique linguistique*, c'est

la détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société [la *planification linguistique* ou l'*aménagement linguistique* étant sa] mise en pratique (Calvet : 1995, 3).

Dans le cas d'une langue minoritaire, il s'agira de mettre en œuvre des mesures qui visent, si la langue est très menacée, à la sauvegarder, à éviter qu'elle disparaisse. Si elle n'est pas en danger de disparition, on pourra viser à augmenter sa place dans la société considérée au côté de la langue dominante, on pourra essayer de lui faire acquérir des fonctions ou des domaines d'utilisation que seule la langue dominante possède. Qu'elle a pu lui prendre au cours de l'histoire de leur cohabitation.

Donc, ici, on veut agir sur le réel, on veut le transformer. Rien à voir alors avec une théorie linguistique qui cherche à décrire les langues, leur structure, leur évolution. Dans le second cas, il ne s'agit pas d'agir, il s'agit de comprendre, d'expliquer, éventuellement de prédire.

Observons, tout de même, que toute politique en faveur d'une langue, publique ou privée, associative, s'appuie sur des principes, déclarés ou pas, conscients ou pas, sur une réflexion théorique ou au contraire est mise en œuvre en l'absence de toute réflexion théorique. Les choix d'action, les objectifs déclarés sont inmanquablement précédés d'une analyse de la situation, approfondie ou pas, ici à nouveau appuyée sur une réflexion à caractère scientifique ou pas. Ce qui est certain, c'est que la connaissance de la réflexion scientifique et théorique en ces domaines sera fort utile à l'élaboration de la politique et ensuite à l'évaluation de ses résultats, de même que la connaissance d'autres expériences qui ont eu lieu ou qui se déroulent à l'heure actuelle à travers le Monde.

Dans cette perspective, l'approche de Robert Cooper dans *Language Planning and Social Change* nous paraît particulièrement adaptée puisque celui-ci relie l'aménagement linguistique (nous utiliserons ici cette expression) à la politique publique en général et au changement social (1989). L'aménagement linguistique qui est une forme de planification sociale vise à agir sur l'usage des langues. Comprendre l'aménagement linguistique demande de comprendre les changements sociaux qui le promeuvent (1989, 1). Cooper écrit:

⁵ José-Carlos Herreras a beaucoup étudié les politiques linguistiques mises en œuvre en Espagne.

Language-planning scholars face four tasks: (1) to describe, (2) predict and (3) explain language-planning processes and outcomes in particular instances, and (4) to derive valid generalizations about these processes and outcomes (1989, 46).

Donc décrire, expliquer et prédire, enfin généraliser. Voilà bien un programme fonctionnaliste.

3.2. La politique linguistique en Pays Basque Nord (de France) en bref

Le basque est parlé à l'heure actuelle en France dans la partie ouest du département des Pyrénées-Atlantiques et, en Espagne, dans la Communauté autonome d'Euskadi et dans la partie nord-ouest de la Communauté forale de Navarre.

Selon la dernière d'enquête sociolinguistique de 2006, 22,5% des habitants du Pays Basque Nord de 16 ans et plus sont bilingues, soit 51 800 personnes. 8,6% sont bilingues «réceptifs» ou «passifs». Enfin 68,9% sont non bascophones (Eusko Jaurlaritza: 2008, 77). En 1991, les non-bascophones étaient moins nombreux, 58,8%.

A l'inverse, pour l'ensemble du Pays Basque on est passé de 1991 à 2001 de 529.000 bilingues (22,3%) à 665.800 bilingues (25,7%). Cette augmentation du nombre et du pourcentage global de locuteurs est due essentiellement à la politique linguistique menée dans la Communauté autonome d'Euskadi, avec un gros effort porté sur l'enseignement scolaire dans la langue. 30,1% de la population y est bilingue en 2006 contre 24,1% en 1991. Côté français, alors que la perte globale et en pourcentage de locuteurs se poursuit, on note un arrêt dans la tranche d'âge 16-25 ans, conséquence là aussi d'un certain développement de l'enseignement bilingue à parité horaire et immersif. Plus de 30% des enfants du primaire sont scolarisés actuellement dans ces filières et environ 43% en maternelle. Il s'agit généralement d'un bilinguisme déséquilibré au profit du français.

En Pays Basque Nord, ce sont les associations qui ont mis sur la place publique la problématique des langues et amené progressivement élus et grand public à la prise de conscience du danger dans lequel se trouvait le basque. On assiste à l'heure actuelle en matière d'aménagement linguistique à une inflexion très nette sous l'impulsion des pouvoirs publics

qui relaient l'action militante des décennies précédentes, dans le cadre de l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) installé à Bayonne depuis fin 2004. Il s'agit d'un organisme de droit public (Groupement d'Intérêt Public) qui a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une politique linguistique pour la langue basque. Ses principaux partenaires sont l'État, la Région Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques.

Dans son *Projet de politique linguistique 2007-2010* sous-titré «*Un objectif central : des locuteurs complets Un cœur de cible : les jeunes générations*» (OPLB, 2006), douze «enjeux majeurs» sont identifiés, douze axes de travail. Ceux-ci sont répartis entre la transmission de la langue, l'usage social et la vitalité de la langue («*fortifier la langue*»).

Un budget d'un peu plus de 3 millions de francs dont une partie apportée par le Gouvernement autonome basque, une équipe technique de 9 personnes permettent de mettre en œuvre ce projet révisé et réorienté depuis, en 2009 (voir OPLB: *Cadre opérationnel provisoire 2010-2016*). Les associations militantes qui, à partir des années 60, avaient ouvert de nombreux domaines en faveur de la langue (citons par exemple les *ikastolas*, premières écoles d'enseignement par immersion créées en France, la création d'outils pédagogiques en basque, l'enseignement du basque aux adultes, les radios associatives en langue basque, l'accueil en centre de loisirs), dans des conditions matérielles très difficiles et dans un contexte souvent hostile, sont devenues des maîtres d'œuvre contractualisés de cette politique publique naissante.

3.3. Structuralisme fonctionnaliste et élaboration/mise en œuvre/évaluation des politiques linguistiques

Pour terminer voyons en quoi certains principes et concepts du structuralisme fonctionnaliste peuvent être utiles à comprendre la politique linguistique publique mise en œuvre en Pays Basque. Il ne s'agit pas ici d'évaluer cette politique linguistique, de montrer les avancées qu'elle a apportées et ses limites⁶, c'est l'affaire de la sociolinguistique, d'une analyse que nous ne ferons pas ici. Il s'agit plutôt de mettre en évidence des

⁶ Nous avons fait ceci par ailleurs dans différentes publications et à partir de différentes approches.

parallélismes, des points communs, sans chercher à systématiser ou généraliser ces parallélismes et points communs. Ils ne sont pas dus au hasard, à des coïncidences, mais bien à une proximité d'objet: la linguistique vise à étudier telle langue ou telle langue et les langues en général, la politique linguistique à agir sur l'usage de telle ou telle langue dans une société donnée.

Le terrain, les données: «partir des faits»

L'approche «empirico-déductive en linguistique» de Martinet, qui consiste à

fonder la linguistique sur l'observation des données observables de la parole et des comportements humains concomitants (1989: 8)

est à rapprocher du préalable à toute mise en œuvre d'une politique linguistique: faire un état des lieux. Dans le même ordre d'idée, Clairis parle d'

une linguistique qui, respectueuse de la réalité des faits de langue liés inexorablement à des faits de sociétés humaines, est consciente de ses limites (2005, 17).

Avant de mettre en pratique des mesures d'aménagement linguistique, une bonne connaissance de la situation de la langue, de la communauté linguistique, en termes quantitatifs (nombre de locuteurs, taux de transmission familiale, domaines d'usage, etc.) ou qualitatifs (degré de bilinguisme, opinions des locuteurs sur leur langue, opinions des locuteurs de la langue majoritaire, etc.) est indispensable. Si le lecteur nous permet cette image, avant de soigner le malade, il faut connaître son état de santé. On part de la réalité sociolinguistique.

L'Office Public de la Langue Basque a fait un état des lieux détaillé de l'enseignement scolaire au plan quantitatif en 2005 (nombre d'élèves apprenant le basque, localisation des établissements bilingues à parité horaire et établissements d'enseignement immersif, nombre de postes

d'enseignants, etc.) et qualitatif en 2008 (programmes scolaires, heures en basque et en français, évaluation des compétences, etc.). Dans les autres domaines de transmission et d'usage de la langue comme les médias, l'édition, les loisirs, dans la vie publique, etc. , il n'a pas été fait d'état des lieux systématiques.

Connaissance fine et action sur la réalité

Aucun détail ne doit échapper au linguiste, mais celui-ci s'attache à marquer qu'elle est, dans cette langue, la valeur de chaque fait observé en fonction de sa contribution à la communication. Il s'agit en fait d'aborder toute la langue, dans sa complexité, selon le point de vue qui permet au mieux d'en montrer le fonctionnement (Clairis: 2005, 18).

En politique linguistique, de façon comparable, la situation de l'usage de la langue doit être connue le mieux possible pour pouvoir évaluer où sont les points faibles et les points forts.

Les choix stratégiques d'action dans un domaine comme la transmission familiale de la langue minoritaire, par exemple, ou dans celui des médias et des nouvelles technologies dans cette langue relèvent ensuite d'une expertise propre à ce champ de linguistique appliquée, basée en particulier sur la connaissance d'autres expériences d'aménagement linguistiques à travers le Monde, de leur succès et leurs échecs. Ici le parallélisme n'a plus lieu. Il s'agit d'agir pour modifier une situation sociolinguistique ; c'est de l'expérimentation, à évaluer constamment et dont les effets ne sont pas immédiats et peuvent être réversibles.

Il faut faire de gros efforts afin de récupérer des domaines d'usage ou des fonctions que la langue minoritaire a perdus au profit de la langue dominante, le français dans notre cas, et si la langue minoritaire, le basque, récupère ou gagne un nouveau domaine ou une fonction, il faut faire des efforts ininterrompus pour les conserver. Les avancées ne sont jamais définitives.

Une situation dynamique, en perpétuel changement

Ceci amène à souligner le caractère instable des situations sociolinguistiques.

Citons Martinet à propos de la description linguistique:

(...) ne jamais oublier, même dans une présentation strictement synchronique, que la réalité est toujours en mouvement. L'insistance sur une vision dynamique des faits.
 (...) L'image que l'on donne d'une langue ne doit jamais trahir cette dynamique permanente (1989, 7).

En politique linguistique également, c'est évident, les situations des langues en contact dans la société considérée sont dynamiques, jamais figées, celle de la langue dominée comme de la langue dominante. De plus la politique linguistique a un impact sur ces situations qu'elle veut modifier et elle contribue à leur instabilité. C'est le contraire de la diglossie compartimentée et stable de Ferguson (1959) par exemple.

À la fameuse formule de Martinet,

les langues changent parce qu'elles fonctionnent (1975, 12)

il la qualifiait de «paradoxe», on pourrait proposer un pendant dans le cadre d'une analyse sociolinguistique d'une situation donnée, comme celle par exemple des langues en Pays Basque. Appliquée à la réflexion sur les politiques linguistiques, un calque plus ou moins heureux serait « une langue (minoritaire) se développe ou régresse parce qu'elle est ou n'est pas utilisée ».

Derrière cette lapalissade, il nous semble que l'on peut mettre à jour une évidence qui n'était pas apparue aux concepteurs du projet de politique linguistique 2007-2010 en Pays Basque Nord (OPLB: 2006). Ils croyaient qu'il suffisait d'augmenter le nombre de locuteurs pour développer l'usage du basque. Dans le Projet de politique linguistique, on souhaitait stopper

la quasi-disparition de la transmission naturelle [familiale] (2006, 9).

Et l'on comptait sur l'apprentissage scolaire:

(...) un jeune apprenant le basque à l'école et devenant lui-même parent quelques années plus tard, peut à court terme relancer la transmission familiale, condition essentielle à la pérennité du processus de revitalisation (2006, 11).

En réalité, bien d'autres conditions doivent être réunies pour qu'un jeune qui a appris la langue à l'école la transmette ensuite à ses enfants (Coyos, 2005). Il y a là un raccourci qui ne tient pas, même si évidemment la connaissance de la langue est une condition *sine qua non* de la transmission en famille.

Fonctionnement des langues d'une part, action sur l'usage de la langue de l'autre

L'OPLB a reconnu, au fur et à mesure qu'il développait son action, qu'en plus d'agir sur la transmission du basque en développant l'enseignement scolaire, il devrait soutenir l'usage de la langue et pas seulement parmi les jeunes qui étaient sa cible principale. Dans le texte de 2009, *Cadre opérationnel provisoire 2010-2016...*, il tire les enseignements de ses premières années de travail. Une réflexion stratégique est menée, à défaut d'être théorique. En voici l'idée directrice : en plus de l'action sur la transmission, la connaissance de la langue qui était l'axe principal de la première période de la politique linguistique, il va falloir soutenir son usage.

La transmission par l'enseignement rencontre ses limites et ne saurait à elle seule garantir l'avenir d'une langue, dit-on (2009, 21).

Nous n'irons pas plus avant dans cet exercice de mise en parallèle de deux disciplines bien distinctes des sciences du langage, l'étude scientifique des langues dans le cadre de la théorie fonctionnaliste d'une part, l'autre relevant de la linguistique appliquée qui vise à agir sur la place d'une langue dans une société donnée. Quand Martinet nous avertit que:

en dépit des avertissements d'Humboldt, on s'est comporté comme si la langue était un état de fait, un produit, et non un procès (...). La langue fonctionne et c'est ce fonctionnement qu'il nous semble, à nous fonctionnalistes, nécessaire de dégager (1989, 26-27),

on peut faire un rapprochement avec les concepteurs du premier projet de politique linguistique en Pays Basque qui ont cru que de former de nouveaux locuteurs bascophones en ferait naturellement des utilisateurs de la langue. Là aussi c'est le « fonctionnement », l'usage qu'il faut susciter.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUILLES, JEAN-MICHEL (1998): *Manuel de linguistique descriptive-Le point de vue fonctionnaliste*. Paris, Nathan.
- CALVET, LOUIS-JEAN (1995): *Les politiques linguistiques*, collection Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.
- CALVET, LOUIS-JEAN (2003): "WEINRICH, Les contacts de langues et la sociolinguistique", in Billiez J., dir., *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*. Paris, L'Harmattan, p. 11-23.
- CLAIRIS, CHRISTOS (1991): "Le processus de disparition des langues", *La Linguistique*, 27-2. Paris, Presses universitaires de France.
- CLAIRIS, CHRISTOS (2005): *Vers une linguistique inachevée*, SELAF n°419. Paris - Leuven - Dudley, Peeters.
- COOPER, ROBERT L. (1989): *Language Planning and Social Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- COYOS, JEAN-BAPTISTE (2005): "L'enseignement peut-il «sauver» une langue menacée? L'exemple du Pays Basque", *Lapurdum*, X. Bayonne, Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques IKER – UMR 5478, p. 19-33.
- EUSKO JAURLARITZA/GOBIERNO VASCO (2008). *IVe enquête sociolinguistique 2006*. Vitoria-Gasteiz, Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.
- FISHMAN, JOSHUA (1965): "Who speaks what language to whom and when?", *La linguistique*. 2. Paris, Presses Universitaires de France.

- JUILLARD CAROLINE (2010): "Analyse sociolinguistique du contact entre langues et groupes joola et mandinka, à Ziguinchor", *Journal of language contact-THEMA* 3, 2010, p. 47 (www.jlc-journal.org).
- LABOV, WILLIAM (1973, traduction 1976): *Sociolinguistique (Sociolinguistic Patterns)*. Préface de Pierre Encrevé. Paris, Les Editions de Minuit.
- MARTINET, ANDRÉ (1945): *La prononciation du français contemporain*. Paris, Droz.
- MARTINET, ANDRÉ (1953, 1970) (Préface de Uriel Weinrich): *Languages in contact. Findings and problems*. The Hague - Paris, Mouton, vii-ix.
- MARTINET, ANDRÉ (1955, 2005): *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Paris, Denoël (1955), version remaniée Maisonneuve & Larose (2005).
- MARTINET, ANDRÉ (1956): *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. Genève, Droz et Paris, M. J. Minard.
- MARTINET, ANDRÉ (sous la direction de) (1968): *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade. Paris, Gallimard.
- MARTINET, ANDRÉ (1975): *Évolution des langues et reconstruction*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MARTINET, ANDRÉ (1989): *Fonction et dynamique des langues*. Paris, Armand Colin.
- OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2005): 2005. *L'offre d'enseignement du basque et en basque Volet 1 de la programmation pluriannuelle*, www.mintzaira.fr.
- OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2006): *Projet de politique linguistique 2007-2010. Un objectif central : des locuteurs complets Un cœur de cible : les jeunes générations* www.mintzaira.fr.
- OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2008): *La structuration qualitative de l'enseignement du basque et en basque Volet 2 de la programmation pluriannuelle*, www.mintzaira.fr.
- OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2009): *Cadre opérationnel provisoire 2010-2016 pour la politique publique linguistique*. www.mintzaira.fr.
- SAUSSURE, FERDINAND DE (1916, 1972): *Cours de linguistique générale*, édition critique de Tullio de Mauro. Paris, Payot.